

Le sommeil des enfants

Affaire Jules- Léon Dupalu, Franconville, Cour d'Assises de Seine et Oise,
22 avril 1893.



Il est des années qu'on souhaiterait parfois ne jamais avoir vécues. Pour Mme Maisonobe, 1892 s'achève dans la douleur. Son époux vient de mourir, une semaine avant l'an neuf. Désormais la voilà seule. Seule avec deux jeunes enfants pour diriger la petite entreprise de laiterie qu'elle possède au numéro 8 de la rue de Cormeilles. Heureusement qu'elle peut compter sur ses parents, Mr et Mme Combier, pour l'épauler en ces moments difficiles. Installés depuis quelques mois à peine chez leur fille et leur gendre, les deux sexagénaires venus du Cantal, ont su parfaitement s'intégrer dans la petite communauté francilienne.

Suite :

Hélas pour Mme Maisonobe, contredisant le dicton qui prétend que la foudre ne tombe pas deux fois au même endroit, l'année 1893 va commencer par une nouvelle tragédie. Le dimanche 1^{er} janvier, un peu avant 7 heures du soir, la récente veuve quitte la maison en compagnie de son employé, François Couderc. Chacun d'eux porte deux lourds pots remplis à ras bord de lait frais. La tournée prend une heure et, sur le chemin du retour, la jeune femme n'aspire qu'à se reposer devant la cheminée, au près des siens.

Pourtant, quand elle arrive devant la porte cochère, elle trouve celle-ci fermée. Il arrive parfois à sa mère de clore l'entrée, mais en général, la vieille dame arrive rapidement pour ouvrir.....Pas cette fois. Après quelques longues minutes d'inutiles appels, Mme Maisonobe se résout à aller demander assistance à l'un de ses voisins. Elle n'est pas vraiment inquiète, elle se dit que sa mère a pu aller se coucher ; après tout, son mari, « Papa Combier » comme tout le monde l'appelle s'endort lui aussi comme les poules. Alors, pourquoi son épouse ne ferai-elle pas de même ?

A l'aide d'une échelle, en passant par une fenêtre du premier étage, l'obligeant voisin parvient à pénétrer dans la maison puis à débloquer la porte. Mme Maisonobe se dirige alors vers la cuisine, s'arrête net, et se met à hurler. Le voisin qui avait à peine fait demi-tour, accourt pour connaître les raisons de ces cris. Et soudain, il voit

La rumeur, pour une fois bien fondée, se répand en un instant dans le quartier : les époux Combier ont été assassinés, massacrés à coups de couteau !!!!!

A la faible lueur tremblotante de la veilleuse posée sur la table de la cuisine, le spectacle a quelque chose de théâtral. Une scène de crime comme n'oserait pas imaginer un scénariste de thriller. Une lampe brisée à portée

de mains « papa Combier » gît sur le seuil en tenue de nuit. Sa tête porte les traces de nombreuses et profondes blessures faites à l'arme blanche. Son nez est cassé. A ses côtés, le chien de la maison gémit misérablement. Reniflant sans cesse, la pauvre bête tente en vain, avec de légers coups de patte et de langue sur la main de son maître, de le réveiller.

Madame Combier, elle, est étendue à quelques mètres de son mari dans la cuisine, ses pieds reposant presque dans les braises de l'âtre. On lui a tranché la gorge : on s'est vraiment acharné sur la pauvre femme. Preuve de la violence du crime, il y a du sang sur les murs, le sol, les portes. Une fenêtre est grande ouverte, l'un des carreaux est cassé.

Selon les constatations faites par les gendarmes arrivés dans le quart d'heure, les victimes étaient encore en vie quand Mme Maisonobe les a découvertes. Cependant, leur état était bien trop grave pour qu'elles puissent dénoncer leur meurtrier. L'homme a reçu quatre coups de lame, la femme cinq, dont trois mortels. A vrai dire « Papa Combier » aurait pu survivre à ses plaies s'il avait fait plus chaud. Mais sa tenue légère et la température hivernale ont entraîné une congestion et une hémorragie cérébrale qui ont achevé le vieil homme en quelques minutes.

Il est difficile à un gendarme d'affronter le désespoir d'une personne touchée aussi rudement par deux drames successifs. Tout ce que peut dire la jeune femme entre deux sanglots qui l'étouffent, c'est que, quand elle est sortie, son père était parti se coucher à l'étage, et sa mère s'occupait des enfants dans une pièce du rez de chaussée, jouxtant la cuisine. Les bébés, quant à eux, ont échappé à l'assassin et dorment paisiblement dans leur berceau. On frémit, en pensant que s'ils s'étaient réveillés, ils auraient pu devenir deux victimes supplémentaires.

Habituellement, cette catégorie de crimes est le fait d'un bandit de passage d'un vagabond, pourtant un gendarme Mr Grappin, ne se laisse pas prendre par ce genre de déduction tout établie. Son enquête l'oriente vers un habitué des lieux et au bout de deux heures d'investigations, il est convaincu d'avoir ferré le bon poisson.

Aussi, quand le juge d'instruction Jolliot arrive de Pontoise à 11 heures du soir, Grappin lui fait part sans attendre de ses soupçons. Le suspect s'appelle Jules-Léon Dupalu.

A dix-huit ans, Dupalu est le type même du sale gosse paresseux et malhonnête, préférant s'enivrer chaque soir que de travailler. Mme Maisonobe le connaît bien : il ne fait guère honneur à sa profession de serrurier. Il habite avec sa mère et ses sœurs dans une maison proche, et il lui est arrivé par le passé, de travailler à la laiterie. De plus, quand Mr Maisonobe était encore là, Jules passait parfois en début de soirée pour discuter autour d'un verre de vin. Cependant, les deux dernières fois, Mme Combier a fait remarquer à sa fille, la disparition de 10, puis de 15 francs qui étaient conservés dans la chambre des enfants, et la présence de Dupalu n'était plus considérée avec bienveillance, mais avec une certaine méfiance, même s'il était impossible de l'accuser formellement.

Le soir du double meurtre, des témoins présents dans un cabaret de Franconville, l'ont vu pousser un soupir de soulagement quand la mort des époux a été confirmée !

Il n'en faut pas plus au juge d'instruction pour procéder à l'arrestation du jeune homme, lequel se trouve justement dans la foule réunie aux portes de la maison du crime.

Dupalu n'est pas un suspect très coopératif. Arrogant, se laissant aller à des mouvements de violence, essayant même de frapper le juge, il nie les accusations, et jure son innocence. On lui fait remarquer ses vêtements salis de plâtre et portant sous la couche de poussière blanche, de bizarres traces rougeâtres, mais il en faut plus pour le désarçonner. Qu'importe : quelques heures en cellule peuvent lui remettre les idées en place. La nuit porte conseil.

Le lendemain, c'est un Dupalu toujours furieux qui est conduit auprès des corps des victimes. La confrontation est un moment toujours crucial dans une enquête. Souvent, la vision crue, sans artifices de son forfait, fait vaciller le plus solide des assassins. Si Jules ne manifeste aucune réaction devant le cadavre de « papa Combier », il manque de s'évanouir quand on soulève le drap qui recouvrait celui de Mme Combier.

« Assez, assez ! » pleurniche-t-il en s'affaissant sur une chaise. Le juge sent que c'est le moment de presser le jeune homme. « Avouez, mais avouez donc ! C'est peut être le seul moyen de sauver votre tête ! ». Dupalu renifle et finit par dire « Oui, c'est bien moi qui les ai tués ! ».

Grand amateur, on l'a dit, de boissons alcoolisées, Dupalu abusait de la générosité des tenanciers de bar. Son cabaret favori était celui de Mr Maillard, et c'est donc chez lui que l'ardoise était la plus conséquente. Un soir habituel de libations, comme Maillard faisait remarquer à son client qu'il faudrait songer à régler ses dettes, Dupalu avait juré de rendre au 1^{er} janvier.

Noël, vint, le réveillon de la Saint Sylvestre également et au matin de l'an neuf, Dupalu n'avait toujours pas un sou vaillant. Que faire ?

Il ne lui fallut que quelques secondes. Il avait déjà volé chez les Maisonobe, il pouvait recommencer .Il savait qu'on se méfiait de lui, mais si on se montrait un peu trop rétif, si on l'empêchait de s'emparer de l'argent, il ferait usage de la force, quitte à tuer !!!!

En fin d'après midi, Dupalu est rentré chez lui, a embrassé sa mère, s'est fait un en-cas qu'il a dévoré rapidement et est allé fouiller dans une chambre au deuxième étage. Au bout de quelques instants de recherche, il a trouvé ce qu'il voulait : un long couteau à lame fixe, qu'il a dissimulé dans sa poche intérieure de pardessus avant de redescendre

Comme il savait que la patronne faisait sa tournée de livraison vers 7 heures du soir, et que le père allait se coucher sensiblement au même moment, Dupalu a patienté quelques instants dans l'obscurité avant de pénétrer dans la propriété des Maisonobe. La porte cochère était fermée au loquet, c'était donc un jeu d'enfant d'entrer dans la cour. Le chien qui l'a reconnu, n'a ni grogné, ni aboyé,. Dupalu a donné quelques coups au carreau de la fenêtre et Mme Combiere est venue ouvrir. L'accueil a été légèrement plus froid que d'habitude, compte tenu des soupçons qu'entretenait désormais la vieille dame à l'égard du jeune homme. Néanmoins, faute de preuves, elle a fait bonne figure et a participé quelques minutes à la conversation. Mais bien vite elle s'est lassée de ce verbiage sans intérêt et est allée chercher son livre de prières qu'elle a commencé à lire.

A cet instant, Dupalu est passé à l'attaque, portant un coup de couteau dans la gorge de Mme Combiere. Cette dernière s'est effondrée au sol, résistant comme elle le pouvait, avant de succomber.

Si le raffut n'a pas réveillé les enfants, il a suffi pour tirer du lit « papa Combiere ». Dupalu en entendant les escaliers craquer, s'est placé dans un angle favorable, là où, Mr Combiere regarderait en dernier .Aussi, quand le vieil homme a entrouvert la porte de la cuisine, Dupalu s'est jeté sur lui, lame à la main, et lui a lacéré le visage .La figure en sang, terrifiée, la victime a tenté de refermer la porte pour échapper à son assassin. A coups d'épaule, Jules a joué les béliers humains. De l'autre côté, Combiere a bien senti qu'il ne résisterait pas longtemps, alors, à travers la cloison, il a supplié le jeune voisin d'arrêter, de le laisser en vie, de ne pas gâcher sa courte existence pour rien

Au bout d'un moment, les coups de boutoir ont stoppé. Dans l'obscurité, Mr Combiere n'a plus fait un geste. Aurait-il réussi à calmer le forcené ? Prudemment, il a ouvert la porte et est entré dans la cuisine. Le spectacle de sa femme agonisante l'a foudroyé, mais il n'a pas eu le temps de s'appesantir sur son sort. Il venait d'entendre des pas dans la cour, des pas pressés se rapprochant. Il a aussitôt compris. Dupalu n'était pas parti : il était juste allé fermer la porte cochère pour commettre son crime sans être dérangé .C'est sûr, désormais le criminel allait le tuer !

Le vieil homme s'est précipité vers la porte et l'a fermée à clé au moment où Dupalu allait rentrer. Ce dernier a à nouveau donné des coups de pied et de poing sur le bois, faisant frémir le chambranle, avant de changer de tactique et de courir à la fenêtre. D'un mouvement de coude, il a fait voler en éclats un carreau, a passé la main dans le trou et a fait jouer l'espagnolette. Saisi d'horreur, Mr Combiere a désespérément tenté d'ouvrir la porte. Cette porte qui dix secondes plus tôt constituait son rempart est devenue un obstacle à son salut. Il était trop tard : au moment où le vieil homme allait sortir dans la cour, Dupalu a bondi dans la cuisine par la fenêtre grande ouverte et s'est rué sur lui, le bourrant de coups et le frappant au visage avec son grand couteau.

Laissant sa seconde victime sans connaissance, la veilleuse de la chambre des enfants à la main, Jules est allé pendant une demi-heure fouiller les lieux, notamment l'armoire des Combiere. Au terme de ces trente minutes, le constat était irrémédiable : il n'y avait pas un sou dans la maison. Les deux crimes avaient été absolument inutiles. Et voilà que Dupalu a entendu frapper à la porte cochère : c'était Mme Maisonobe qui revenait !!!!Mieux valait ne pas traîner plus longtemps. Pour sortir, l'assassin s'est dirigé vers le fond de la cour, a grimpé sur un baquet qui gardera les traces ensanglantées de ses semelles et au prix d'une périlleuse gymnastique est parvenu à franchir le mur pour atterrir dans un champ et se fondre dans la nuit, ni vu, ni connu.

Le jeune homme a d'abord fait halte auprès d'une fontaine pour se laver les mains, puis, pour donner le change, il s'est rendu au café Maillard pour y retrouver ses camarades habituels, avec lesquels il a entamé entre deux verres, une partie de cartes. Il en a profité pour se débarrasser de l'arme du crime. Sur ses indications, celle-ci sera retrouvée, dans la fosse d'aisance du café !!!!!

Tandis que le jeune assassin est conduit à la prison de Pontoise sous les cris de haine et les appels à la mort, Mr Jolliot amplement satisfait de cette enquête rapidement menée, félicite personnellement le gendarme Grappin pour sa perspicacité. Le reste sera l'affaire de la cour d'Assises.

C'est d'un ton monocorde sans aucune émotion, que Jules répond de son acte le 22 avril 1893au tribunal de Versailles .Le conseiller Mr Pilet-Desjardins n'obtient au mieux qu'une défense fondée sur l'état d'ébriété du jeune homme au moment du crime.

C'est le procureur, Mr Chrétien, qui obtiendra gain de cause, et ni l'âge, ni l'ivresse ne constitueront aux yeux du ministère public et des jurés, des circonstances atténuantes Dupalu aura la tête tranchée, ainsi le veut la loi. Sur les recommandations de son avocat, il signera son pourvoi en cassation. Celui-ci lui sera refusé le 20 mai.

Les jours passent, et le jeune homme reste pratiquement insouciant !!! il lit, il fume, joue aux cartes avec les gardiens, plaisante même avec eux. Les rares moments où on le voit ému, c'est lors des visites de sa mère et de ses sœurs. Les derniers jours, pressentant l'épilogue, il perd le sommeil, demande à se faire confesser par l'aumônier, l'abbé Philibert. Convaincu qu'il n'obtiendra pas la grâce du président de la République, Sadi Carnot, il se prépare à mourir.

C'est ainsi que, le 28 Juin 1893, il ira à la mort avec courage. Son réveil par les gardiens ne lui arrachera qu'un bref « c'est bien ». et il fait part à haute voix de sa résolution.

« J'ai fait la bêtise, il faut que j'y aille ! Après tout j'aime autant mourir, parce que j'ai dix-huit ans et les travaux forcés à perpétuité c'est trop long !!! »

Sa dernière lettre est destinée à sa mère.

Ma très chère et pauvre mère

Tout est fini ! Quand tu recevras cette lettre, j'aurai cessé de vivre. Sois tranquille, j'irai à la mort avec courage. Console-toi et embrasse toute la famille pour moi. Sois assurée que je n'ai cessé de t'aimer un seul instant. Ton pauvre fils qui t'aime de tout son cœur.

Adieu, adieu, adieu !!!!! Ma dernière larme sera pour toi.

Dupalu ne parvient pas à avaler son verre de rhum, mais il fume une cigarette sur le chemin qui le conduit au Pont Colbert. Le trajet dure plus d'un quart d'heure. Par la fenêtre du fourgon, le condamné regarde la route.

Avisant deux jeunes femmes sur le bord du chemin, il leur dit : « Il fait beau ce matin !!! »

Beau ? Non, le ciel est lourd et gris. Trois mille personnes l'attendent ! il n'y a pas eu de mise à mort à Versailles depuis 1886. Certaines personnes sont montées sur les arbres avoisinants pour mieux savourer le spectacle.

Quand Dupalu descend du fourgon, il regarde le public, puis le couperet de la guillotine avant d'embrasser l'abbé Philibert sur les deux joues et de se diriger presque sans aide vers la bascule. Il est 3h 56.

Comme le jeune assassin en avait fait la demande, son corps sera récupéré par sa mère dans l'après midi, à charge pour elle de le faire enterrer anonymement, sans fleurs ni couronnes.